



Commission Nationale
pour les Réfugiés
CNR

Commission Nationale pour les Réfugiés
« CNR »



**MINISTÈRE
DES FINANCES**

« Cellule de Suivi des Projets et Programmes
financés par les bailleurs « CSPP »

Rapport mission de supervision d'activités de la convention CSPP-CNR, menées à l'EST de la RDC, dans les antennes CNR de Goma, Bukavu, Uvira, Baraka et Aru du 25 septembre au 10 octobre 2024

Rapport de mission de supervision n° 001 /2024 – Révision : 00

15 OCTOBRE 2024
CONVENTION DE PARTENARIAT CSPP-CNR

TABLE DES MATIERES

<i>IDENTIFICATION PROJET ET ACTIVITES AFFERENTES</i>	<i>2</i>
<i>LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	<i>3</i>
<i>I. CONTEXTE</i>	<i>4</i>
<i>II. DESCRIPTION DE LA MISSION/RESUME</i>	<i>4</i>
<i>III. COMPOSITION DE LA MISSION</i>	<i>4</i>
<i>IV. LES OBJECTIFS DE LA MISSION</i>	<i>4</i>
4.1. Objectif global	4
4.2. Objectifs spécifiques	4
<i>V. LES RESULTATS ATTENDUS ET OBTENUS DE LA MISSION</i>	<i>5</i>
<i>VI. APPROCHE METHODOLOGIQUE UTILISEE PENDANT LA MISSION</i>	<i>5</i>
<i>VII. DEROULEMENT DE LA MISSION</i>	<i>6</i>
<i>VIII. TABLEAU PANORAMIQUE DES ACTIVITES MENEES ET CONSTATS FAITS</i>	<i>7</i>
<i>IX. DIFFICULTES RENCONTREES</i>	<i>10</i>
<i>X. CONCLUSION</i>	<i>10</i>
<i>XI. RECOMMANDATIONS (actions spécifiques basées sur les conclusions)</i>	<i>11</i>
<i>XII. PLAN D'ACTION (étapes détaillées pour mettre en œuvre les recommandations)</i>	<i>13</i>

IDENTIFICATION PROJET ET ACTIVITES AFFERENTES

Pays :	République Démocratique du Congo
Programme :	Stabilisation de l'Est de la République Démocratique du Congo pour la Paix (STEP II)
Titre Projet :	Transfert de compétences sur l'utilisation de l'outil de gestion des réfugiés (proGres v4) de HCR vers le gouvernement de la RDC via la CNR
Projet n° :	001/CSPP/STEP 2/CG/2024
Financement crédit :	6665-ZR/Don D6420-ZR
Bailleurs :	IDA : Banque Mondiale
Mise en œuvre :	Convention de Partenariat CSPP-CNR
Partenaire Fiduciaire :	Cellule de Suivi des Projets/Programmes du Ministère des Finances, financés par les Bailleurs
Prestataire / Bénéficiaire directe :	Commission Nationale pour les Réfugiés
Partenaire Technique :	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
Partenaire Fiduciaire :	Cellule de Suivi Projets/Programmes du Ministère des Finances / STEP
Coût du projet :	USD 5.622.563 \$
Activité requise :	Supervision d'activités de la convention de partenariat CSPP-CNR dans les antennes CNR de Goma, Bukavu, Uvira, Baraka et Aru
Rapport élaboré et présenté par :	NKUNKU NYEMBI Jean Didier, Coordonnateur de la Convention de Partenariat CSPP-CNR

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

- ANR : Agence Nationale des Renseignements
- BM : Banque mondiale
- CNR : Commission Nationale pour les Réfugiés
- COC : Coordonnateur de la Convention
- CSPP : Cellule de Suivi des Projets/Programmes du Ministère des Finances
- CT : Centre de Transit des Réfugiés
- DGM : Direction Général de Migration
- DSR : Détermination des Statuts des Réfugiés
- FARDC : Forces Armées de la République Démocratique du Congo
- HCR : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
- PNC : Police Nationale Congolaise
- PR : Point de Rassemblement des Réfugiés
- PSA : Prevention of Sexuel Exploitation and Abus (Prevention contre Abus Sexuels)
- RAPP : Rapid Application (Application Rapide)
- RDC : République Démocratique du Congo
- SC : Société Civile
- SDECO : Spécialiste en Développement Communautaire
- SOP : Standard Operations Process (Procédures Standard Opérationnelles)
- STEP : Projet de Stabilité de l'EST de la République Démocratique du Congo pour la Paix

I. CONTEXTE

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de partenariat CSPP-CNR, financée par la Banque mondiale, pour renforcer les capacités institutionnelles de la CNR d'une part et ; le projet de transfert de compétences du HCR vers le Gouvernement de la RDC via la CNR, portant sur l'utilisation de l'outil de gestion des statistiques des réfugiés, proGres d'autre part ; une première mission de supervision conjointe des parties prenantes au projet (CSPP, STEP et CNR) et le HCR a été organisée dans les antennes CNR de la partie EST de la RDC, composée des provinces de Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri..

Cette supervision a eu comme objectif d'appréhender les enjeux de la mise en œuvre et faire un état de lieux d'activités en cours, relevant ainsi le niveau de réalisation, les difficultés rencontrées, les contraintes auxquelles le projet est buté ainsi que les atouts en vue de formuler des éventuelles recommandations pour améliorer sa performance.

II. DESCRIPTION DE LA MISSION/RESUME

La mission a été menée du 25 septembre au 10 octobre 2024 dans les antennes CNR de Goma, Bukavu, Uvira, Baraka et Aru. Elle a été conjointe avec la participation des délégués du cabinet du VPM de l'intérieur, de la convention de partenariat CSPP-CNR, de la CNR, du STEP, de la CSPP et de la DGM. Elle est partie de Kinshasa et a couvert, Goma, Bukavu, Baraka et enfin Aru via Bujumbura au Burundi et Entebbe en Ouganda. A travers elle, les échanges tant avec les autorités politico administrative et locales qu'avec les réfugiés et agents CNR ont été faits et ont été fructifiés. Des observations faites sur terrain, les faiblesses, les forces, les menaces et les opportunités ont été relevés pour orienter des décisions optimales à apprendre ainsi que des formuler des recommandations appropriées. Des réponses aux recommandations faites et des actions à prendre à ce propos, aboutiront à un plan d'action.

III. COMPOSITION DE LA MISSION

La liste des noms, fonctions et rôles des personnes ayant participées à la mission est dans l'annexe 1 du présent rapport.

IV. LES OBJECTIFS DE LA MISSION

4.1. Objectif global

La mission s'est définie par son objectif global : contribuer à améliorer la performance et le contrôle de la mise en œuvre des activités de la convention CSPP-CNR

4.2. Objectifs spécifiques

Cinq objectifs spécifiques ont été fixés pour accomplir la mission. Il s'agit de :

- Mesurer le niveau de réalisation d'activités suivant les indicateurs de performance (niveau d'assimilation de la formation proGres v4 à travers les opérations d'enregistrement terrain, le niveau d'installation des équipements solaires et de connectivité internet, la situation des aménagements des salles serveurs, etc...) ;
- Identifier les forces à conserver et les faiblesses à corriger ;
- Appuyer les équipes terrain dans la gestion administrative et la conduite des activités de la convention CSPP-CNR ;
- Recueillir les préoccupations des bénéficiaires et y apporter des réponses

- Sensibiliser les autorités politico administratives et locales ayant les antennes et bureaux CNR dans leurs circonscriptions ; dont les activités ont été évaluées pour leur implication dans la mise en œuvre du projet pour pérenniser les acquis du projet.

V. LES RESULTATS ATTENDUS ET OBTENUS DE LA MISSION

A l'issue de la mission, les résultats suivants ont été obtenus :

- Les autorités politico administratives et locales ainsi que des services spécialisés de 3 provinces supervisées ont été sensibilisées sur la mise en œuvre d'activités de la convention et sur l'atelier à organiser à l'horizon début 2025 sur la politique générale de gestion de réfugiés en RDC. Et, chacune selon l'échelle de ses responsabilités, a apprécié le fait d'être associé et impliqué pour la cause des réfugiés en RDC ;
- Le niveau de réalisation d'activités en termes d'assimilation de la formation assurée par le HCR et la CNR, et l'utilisation de l'outil proGres ; l'installation des équipements d'énergie solaire ; l'installation des équipements de la connectivités internet et leur mise en marche ; la réception au niveau des antennes CNR des matériels informatiques, mobiliers et autres, la prise en charge des équipes par le projet ; ont été noté réussie et satisfaisant ;
- Les préoccupations des agents CNR des antennes supervisées selon leur perception de la convention CSPP-CNR ont été recueillies et seront présentées sous formes des gaps et/ou besoins d'une part ; celle des réfugiés également en termes de leurs intentions en rapport avec leur statut d'autre part ;
- Une liste de forces, faiblesses, opportunités et menaces clairement identifiées a été établie partant des préoccupations recueillies sur terrain des toutes les parties prenantes au projet ;
- Un gap important en termes de besoin a été constaté aussi longtemps que quelques activités de la convention pourraient y répondre.
- Par des échanges interactifs, l'équipe en mission a porté son soutien à l'ensemble des parties prenantes quant à la gestion ou leur implication pour pérenniser les acquis du projet ; chacune à son niveau (agents CNR, réfugiés, autorités politico administratives et locales, responsables de services spécialisés : ANR, DGM ainsi que partenaires au projet).
- Les bureaux des antennes visitées sont en grande partie sous location.

VI. APPROCHE METHODOLOGIQUE UTILISEE PENDANT LA MISSION

Pour atteindre les résultats de la mission, les techniques d'observation et d'entretien ont été utilisées à travers :

- Les visites et audiences de présentations des civilités obtenues auprès des autorités politico administratives et locales ainsi que des responsables des services spécialisés (ANR, DGM, police, FARDC) ;
- Les visites de terrain dans les PR, CT, sites et camps de réfugiés ;
- Les rencontres et entretiens avec les réfugiés ;
- Les échanges avec les agents CNR pour les informer sur le quid de la convention CSPP-CNR d'une part et ; recevoir d'eux les impressions sur les réalisations des activités du projet en guise des inputs pour les éventuelles améliorations d'autre part.

VII. DEROULEMENT DE LA MISSION

Les mêmes activités bien déterminées en amont se sont déroulées dans toutes les antennes supervisées. Cependant, contextualisées selon les réalités d'un endroit à l'autre ; tenant ainsi compte de leur retour. Il s'agit de :

- (i) Vérification des effectifs de staffs CNR formés et utilisant réellement l'outil proGres ainsi que le niveau de leur assimilation via les opérations d'enregistrement ;
- (ii) Vérification des installations des équipements solaires ;
- (iii) Vérification des Installation des équipements de connectivités internet ;
- (iv) S'enquérir sur la situation d'aménagement des salles serveurs ;
- (v) Vérification de la réception des matériels informatiques, mobiliers et autres déployés dans les antennes CNR ;
- (vi) Echanges avec les agents CNR (quid sur la convention et recevoir d'eux les avis sur la mise en œuvre du projet) ;
- (vii) Echanges avec les réfugiés pour comprendre leurs intentions relatives à leur statut ;
- (viii) Identification dans la mise en œuvre du projet les forces et faiblesses d'une part et ; les opportunités et menaces d'autre part ;
- (ix) Audiences obtenues des autorités politico administratives, locales et des services spécialisés (ANR, DGM, FARDC et PNC).
- (x) Echanges avec les parties prenantes sur la perception des activités

Cependant, les particularités pour chaque antenne sont présentées par la suite selon les réalités observées.

VIII. TABLEAU PANORAMIQUE DES ACTIVITES MENEES ET CONSTATS FAITS

Activités menées	Antennes / Bureaux CNR				
	Goma	Bukavu	Uvira	Baraka	Aru
Vérification des effectifs de staffs CNR formés et mesurer le niveau d'assimilation de la formation proGres v4 organisée via les opérations d'enregistrement	14 agents CNR formés dont 9 utilisent effectivement proGres	6 agents CNR formés dont 5 utilise effectivement proGres (3 ont leurs comptes et 2 utilisent le compte du point focal)	7 agents CNR formés dont 4 utilisent effectivement proGres	15 agents CNR formés dont 10 utilisent effectivement proGres	13 agents CNR formés dont 7 utilisent effectivement proGres
Vérification des installations équipements solaires : Panneau + Batteries + Installation	6 panneaux + 4 batteries + 1 back up de 770 A installés dans chaque antenne et ; sont opérationnels				
Vérification des Installation de la connectivités internet au niveau des antennes CNR supervisées	Installation de la connexion internet effective avec une bande passante de 10 mégas octets et, est opérationnelle dans chaque antenne supervisée.				
Etat de lieux d'aménagement des salles serveurs : évaluation des besoins et production des devis estimatifs et quantitatifs de prix (tâches qui devrait être faite par les ingénieurs de STEP)	Ni description techniques décrites, ni devis quantitatifs et estimatif des prix élaborés : constat fait dans toutes les antennes supervisées.				
Vérification de la réception des matériels informatiques, mobiliers et autres déployés dans les antennes CNR supervisées	Tous les matériels déployés ont été réceptionnés proportionnellement au quota de dispatching de chaque antenne supervisée				

Echanges avec les responsables HCR de sous délégations et terrain	Le chef de Bureau HCR Goma Monsieur Abdoulaye Baril a rappelé que la CNR et le HCR travaillent pour trouver des solutions aux problèmes des réfugiés	La sous délégation HCR a loué l'accompagnement de la BM tout en soulignant que les fonds de la BM devaient permettre à prendre en charge les zones qui ne sont pas financées par le HCR	La délégation HCR a émis le vœu sur la nécessité de prioriser les opérations de enregistrement/vérification dans le PR de Sange et au CT de Kamvivira	La délégation HCR a exprimé son inquiétude sur la situation sécuritaire dans le camp de LUSENDA souvent visité par les groupes rebelles et requiert une attention des autorités	
Echanges avec les agents CNR	D'une part l'équipe en mission a partagé avec les agents CNR le contexte du projet, l'importance et les objectifs de la mission ainsi que comment pérenniser les acquis du projet et ; d'autre part, les agents se sont exprimés en termes de souhait et de leurs difficultés dans l'exercice de leur fonction				
Echanges avec les réfugiés au niveau de camps, sites et CT : en général, les réfugiés ont déploré leur situation de vulnérabilité et ont manifesté les vœux de retour volontaire dans les conditions prescrites. Toutefois, nous indiquons les particularités de chaque camps et/ou site	Participation à l'atelier de sensibilisation des autorités politico administratives, locales et le comité des réfugiés sur le rôle de la CNR face à la gestion des réfugiés	Rien à signaler, suite au temps imparti pour visiter la CT	Tant au PR de Sange qu'au CT de Kavimvira, les réfugiés vivent dans les conditions précaires : pas de vivres et NFIs. Il y un besoin éminent de protection juridique	Les réfugiés de camps de Lusenda et camp de Molongwe ont respectivement remis leurs mémos contentant leurs doléances au SP	A Aru, les réfugiés ont exprimé leur indignation aux conflits entre eux les autochtones
Identification des faiblesses et forces au projet	Faiblesses identifiées : Insuffisance des outils de collecte de données et d'enregistrement (Tablettes pour déployer KOBO Collect), surtout dans les zones éloignés et non couvertes par la connexion internet ; insuffisance de moyen de transport (mobiles + motos) ; Insuffisance des Kits d'enregistrement dans les Antennes supervisées ; Niveau d'accès limité dans proGres ; manque de connexion internet dans les CT, PR et camps pour bien assurer les opérations d'enregistrement /vérification ; manque des imprimantes Fargot pour produire les manifestes et autres documents ; manque de serveur Rapp version proGres offline.				

	Forces identifiées : personnel CNR terrain engagé et formé sur la gestion de la base des données des statistiques des réfugiés ; la bonne utilisation de l'outil d'enregistrement proGres ; appréciation des actions de la convention via les appuis de la Banque Mondiale				
Identification des menaces et opportunité au projet	Menace identifiée : le temps imparti par rapport à l'échéance de la mise en œuvre d'activités du projet ; manque de sous compte bancaire dédié au projet ayant comme conséquence, la sous consommation ; les bureaux des antennes dans les locaux et/ou bâtiments en sous location Opportunité : financement additionnel de la BM				
Les audiences avec les autorités politico administratives, locales et de services spécialisés (Gouverneur, AT, Chef de Groupements, chef des villages, ANR, DGM) : tous ont apprécié et encouragé la collaboration dans la gestion des réfugiés. Nous signalons quelques particularités comme points saillants de chaque antenne.	Le Gouverneur militaire du N-K, le SP, le conseiller du VPM intérieur et le délégué de DGM le haut-commissaire assistante en charge de la protection, la Directrice Régionale HCR/Afrique Australe, ma Représentante HCR/RDC ; ont échangé sur les enjeux humanitaires liés aux réfugiés rwandais.	La délégation a rencontré le Gouverneur Jean-Jacques PURUSI pour discuter du projet de transfert de compétences, qui vise à autonomiser l'État congolais dans la gestion des réfugiés. Ayant trouvé la pertinence des activités de la convention, le gouverneur a promis un espace devant abriter le bâtiment de l'antenne CNR Bukavu et ; a formulé à la BM les vœux d'en construire un bâtiment pour la CNR	Des discussions ont eu lieu avec le maire d'Uvira sur les défis sécuritaires affectant l'accès aux zones où vivent les réfugiés. Il a émis les vœux de rapatriement les réfugiés Burundais dans leur pays	La délégation a échangé sur la présence des réfugiés burundais et sur la situation sécuritaire dans le camp de LUSENDA souvent visité par les groupes rebelles	Le Chef de groupement de Biringi a relevé qu'à l'installation du camp de réfugiés de Biringi, les droits de chefs de terre et coutumiers n'ont pas été rendu. Cela a créé de frustration et handicape la cohabitation pacifique entre les réfugiés et autochtones. Ainsi, il a invité la CNR d'en trouver solution

IX. DIFFICULTES RENCONTREES

Difficultés	Solutions
Accès difficiles par route Uvira-Baraka (passage sur une partie du lac Tanganyika avec tous les risques du noyage des mobiles et passagers au bord) et Aru-Biringi (route remplies des boues et glissantes)	Le choix sur les conducteurs utilisés, leurs expertises et connaissances des routes utilisées ont contourné tous éventuels risques d'accident
La présence des villageois transformés en combattants et résistants mai-mai sur l'axe Uvira-Baraka (partie FIZI) qui exigeaient des péages avant d'affranchir leurs zones d'opérations	Un paiement d'une redevance par défaut faisait l'objet de collaboration entre la délégation et les mai-mai dans certains endroits. Cependant, à partir de village Mboko jusqu'à Baraka, en allée et au retour, la délégation était escortée par les éléments de la PNC

X. CONCLUSION

La mission a été réalisée avec succès grâce au soutien et la collaboration des autorités politico administratives, locales et des services spécialisés ; ainsi que l'implication du personnel CNR et des responsables HCR terrain. Le délabrement de certaines voies d'accès a constitué une difficulté majeure pour accéder dans les zones supervisées, à l'occurrence, les routes d'Uvira-Baraka et d'Aru-Biringi.

Suite à l'efficacité des missionnaires, les objectifs de la mission ont été atteints à 100%. Le niveau d'assimilation des agents CNR en rapport avec la formation proGres organisée par le HCR et la CNR a été mesuré, la vérification des installations des équipements solaires, de la connectivité internet a été faite avec objectivité et sont constatés opérationnels. Les équipements informatiques et mobiliers de bureau déployés ont été réceptionnés dans les antennes de destination bien que la mission a constaté un gap important par rapport aux besoins. L'état de lieux de la situation d'aménagement des salles serveur fait avec nouveaux dispositifs pris. Les forces et faiblesses ainsi que les opportunités et menaces au projet ont été identifiés.

Tant les bénéficiaires directs (agents CNR) que les parties prenantes terrains (HCR, autorités politico administratives, locales et des services spécialisés ainsi que la SC (société civile) comptent sur ce projet financé par la BM pour son appui très pertinent en faveur du gouvernement de la RDC.

XI. RECOMMANDATIONS (actions spécifiques basées sur les conclusions)

Services /catégories	Recommandations	Responsable	Période de réalisation
Compte proGres	Recommandation 1 : Veiller à ce que chaque staff formé ait un compte proGres opérationnel et l'utilise dans les opérations d'enregistrement et vérification Préparer un plan d'habilitation au niveau des antennes pour éviter des comptes non actifs.	CNR	Immédiat et continu
Formation	Recommandation 2 : Préparer un plan de suivi de la mise en œuvre des formations après chaque formation dispensée, notamment la formation sur proGrès V4	Convention CSPP – CNR et CNR	Immédiat
Connectivité internet	Recommandation 3 : Examiner la possibilité de connecter en internet au PR de Sange, aux CT de Goma, Bukavu et Kavimvira, ainsi qu'aux camps de Lusenda, Mulongwe et Biringi	Convention CSPP-CNR	Immédiat
Equipements/ matériels informatiques, imprimantes fargots mobiliers et autres	Recommandation 4 : Pourvoir en complément les équipements informatiques et mobiliers de bureau étant ceux au regard des gaps constatés sur terrain Mettre en back up les antennes CNR dans l'élaboration des TdR, états de besoin et tout autre devis	Convention CSPP-CNR	Immédiat
Aménagement des salles serveurs	Recommandation 5 : La convention doit contourner la lenteur sur l'élaboration des descriptions techniques, devis estimatifs et quantitatifs de prix en responsabilisant les ATP sur la question au niveau du terrain	Convention CSPP - CSPP	
Mobilité pour les opérations d'enregistrement/vérification	Recommandation 6 :	CNR	Immédiat

	Faire un plaidoyer auprès de la BM pour revoir la question du nombre de véhicules et motos dotés pour le projet étant donné que le besoin à ce propos est criant		
Temps imparti dans l'échéance de mise en œuvre d'activités	Recommandation 7 : Faire un plaidoyer auprès de la CSPP et de la BM pour un financement additionnel	Vice-primature de l'Intérieur et la CNR	Immédiat
Bureau propre à la CNR	Recommandation 8 : Continuer les échanges avec les gouverneurs de province, notamment celui du Sud-Kivu pour la dotation de la CNR des bureaux propres ou de l'Etat	CNR	Immédiat

XII. PLAN D'ACTION (étapes détaillées pour mettre en œuvre les recommandations)**Note :**

Le plan d'action à mener sur les recommandations faites est en suspens, mais sera complété ultérieurement, en attendant la détermination des actions à prendre suivant les réponses à recevoir aux recommandations faites.

Ce rapport a été relu, corrigé et complété en mode collaboratif par Augustin LUKAKU, Patrick MUDIME RETRO, Roméo DIWITA et Sylas NKONGOLO. Présentés ici en ordre alphabétique de noms, ils sont respectivement Directeur Protection/CNR, SDECO et Point Focal Convention CNR/STEP, Assistant du COC/CSPP-CNR et Chargé de Projet STEP à la CSPP.

Fait à Kinshasa, le 16 octobre 2024

Jean Didier NKUNKU NYEMBI

Coordonnateur de la Convention de partenariat CSPP-CNR

